

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires d'été

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : fermée à compter du
19 juillet et jusqu'au
16 août inclus.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : fermée à compter du
15 juillet et jusqu'au
12 août inclus.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Administration Générale
(personnel communal - finances)
Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

Vie associative - Animation
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie
(voirie - urbanisme - embellissement)
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -
Jeunesse et relations avec l'école
Carole Guillermin > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et
de la communication
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

Exposition Art e Chapeliou Bro Leon #17

La chapelle Saint-Herbot
accueille cet été l'exposition du sculpteur

Jean-Yves RIO

Venez découvrir ses oeuvres loufoques et attachantes,
réalisées à partir de métaux récupérés (fers à repasser, têtes
de bêche, vieilles chaînes de vélos).

Un univers surprenant à découvrir à Saint-Thonan !

Du 15 juillet au 15 Août

Tous les jours
de 14h à 18h,
sauf le mardi



ARZ EXPOSITIONS
DU 15 JUILLET AU 15 AOÛT
Tous les jours de 14h à 18h,
fermé le mardi, sauf le 15 août

ART E CHAPELIOU
CONTEMPORAIN **BRO LEON**
ET PATRIMOINE
16 CHAPELLES
2023

Saint-Thonan en fête • Samedi 1er juillet



LE 1^{er} JUILLET 2023

Saint Thonan
en fête

PIQUE-NIQUE
GÉANT LE MIDI

SUIVI DES **JEUX** INTER-QUARTIERS
ET EN SOIRÉE UN REPAS SUIVI D'UN BAL POP

Déclarations préalables

● Demandée :

- Chemin des Pépinières, édification de clôtures.

● Demandées et accordées :

- Résidence de Mestallic - Park Huella, construction d'une pergola.
- Route de Kerjegu, construction d'un garage.
- Lesnon Izella, construction d'une pergola.
- Rue des Peupliers, construction d'un carport.
- Résidence de Mestallic - Park Huella, édification de 3 clôtures.
- Kichen Ar Rouer, rénovation de façade par une isolation thermique extérieure.
- Park Al Leur, installation de panneaux photovoltaïques.

● Refusée :

- Lesnon, demande d'abattage d'arbres.

Permis de construire

● Demandé :

- La Roche, construction d'une maison d'habitation.

● Accordés :

- Kervesquen, construction d'extensions et d'une piscine extérieure.
- Kerilis, construction d'une maison individuelle.
- Chemin des Pépinières, démolition d'un hangar et création d'une habitation.

Service environnement



ORDURES MENAGERES

- Les lundis 3, 17 et 31 juillet.
- Les lundis 14 et 28 août.



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Les lundis 10 et 24 juillet.
- Les lundis 7 et 21 juillet.

Déchetteries

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.

- Aire de déchets verts à Pont ar Bellec -
La Forest-Landerneau :
24h/24h - 7j/7j.

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro :
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Terrains de football

- La commune a procédé au regarnissage des terrains de football. Les terrains seront donc inaccessibles au public jusqu'à la fin du mois de juillet.

Merci de votre compréhension.

Nuisances sonores

- Il est rappelé à chacun de prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par diverses nuisances sonores. L'article R1336-5, du code de santé publique explique « qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage... ». Est considéré comme provoquant des nuisances sonores :

- les appareils sonores (radio, sono, télévision, instrument de musique...),
- les travaux de bricolage ou de jardinage,
- les aboiements excessifs ou répétés d'un animal domestique ou d'élevage.

Pour rappel, les travaux ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Pour le bien-être de tous,
merci de respecter cette réglementation.

Opération Tranquillité Vacances



- Les vacances approchent. Avez-vous pensé à sécuriser votre habitation avant de partir en vacances ? Connaissez-vous l'opération « tranquillité vacances » ?

Voici quelques conseils utiles :

- Signalez votre absence à la gendarmerie de Guipavas. Un formulaire de demande doit être déposé, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
- N'indiquez pas vos dates de départ en congé sur les réseaux sociaux.
- Evitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...).
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous.

Informations et inscriptions à la gendarmerie.
Formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Café des aidants

- Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« Au fil des rencontres »

Jeudi 6 juillet

de 14 h à 16 h à la Cimenterie
12, Rue Saint-Ernel - Landerneau

- Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Avis aux nouveaux habitants

- Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

- Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de loisirs sans hébergement

● Programme de l'été :

- du 10 au 13 juillet : C'est l'été
- du 17 au 21 juillet : Vers la Lune !
- du 24 au 28 juillet : Jeux télé
- du 31 juillet au 4 août : Détective Thonan
- du 7 au 14 août : Fermeture annuelle
- du 16 au 18 août : Le monde du spectacle
- du 21 au 25 août : Le jardin
- du 28 août au 1er septembre : Walt Disney

● Les sorties prévues :

- le 26 juillet : Visite et atelier de confection à La Chocolaterie
- le 23 août : Visite du zoo de Trégomeur
- le 30 août : Visite de la ferme canine de Rosnoën



Relais Petite Enfance

- Il n'y aura pas de permanence pendant l'été. Elles reprendront en septembre 2023.

- Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :
02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69
56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau.
rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

Bibliothèque

- A compter du 8 juillet et jusqu'au 2 septembre, la bibliothèque passe en horaires d'été ; les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture)

Les Picouseuses (club de couture de Saint-Thonan) nous font l'honneur d'exposer quelques-unes de leurs créations durant cet été. N'hésitez pas à venir les découvrir.

Nous vous retrouvons dès la rentrée au Forum des Associations.

Nous vous souhaitons un bel été et une bonne lecture !

- Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr
- Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

Vie paroissiale

● Messes du mois de juillet et août :

- Dimanches 2 et 16 juillet à 10 h 30 à La Forest-Landerneau.
- Dimanche 26 juillet à 18 h à la Chapelle Sainte Anne, à La Forest-Landerneau.
- Dimanches 6 et 20 août à 10 h 30 à Saint-Divy.

ETAT CIVIL

Naissances

- Agathe MORIN, née le 18 mai à Landerneau.
- Chloé LANDOUAR, née le 19 mai à Landerneau.
- Naëlle LE MAÎTRE, née le 9 juin à Brest.

Publications de mariage

- Annie BERTHOULOUX et Bruno GRALL.
- Karine DESMARI et Yannick MALAYEUDE.
- Xaverine NYIRANGIRIMANA et Julien CRAOUYEUR.
- Adeline ABILY et Mickaël L'HOSTIS.
- Valérie PINVIDIC et Mathieu LE GUEN.
- Mariannick QUAINNETIER et Mathieu LAOT.

Mariage

- Morgane LABOUS et Damien RAEPPERS.



SERVICE DE SANTE

Médecine générale

Docteur COLINAS
02 98 40 16 70
89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné

Clément DELATTRE
02 98 36 23 92
80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER
09 83 29 39 08
2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.

Dates à retenir

★ Du 15 juillet au 15 août, exposition Arz e Chapelioù Bro Leon à la Chapelle Saint-Herbot : Jean-Yves RIO, sculpteur.

★ Dimanche 3 septembre à partir de 9h30, « les Boucles de Saint-Thonan », courses pédestres et marche, organisées par Courir Tout Simplement.

★ Samedi 9 septembre de 9 h à 12 h, Forum aux Associations.

Actualités des associations

www.courir-a-st-thonan.fr

www.cycloclubsaintthonan.fr

www.jsst.fr

www.facebook.com/sainthonik

lesraquettesthonanaises.weebly.com

www.handballsaintthonan.fr

Atelier « Zéro déchets »



● Manon Nicolas, animatrice à la Maison de l'enfance, organise dans le cadre de sa formation un dernier atelier gratuit et ouvert à tous.

Le dernier atelier sera sur le thème :

« Recette zéro déchet »

Il aura lieu :

**Vendredi 7 Juillet
de 18 h à 19 h
à la salle Île de Batz.**

► Inscription à la mairie : 02 98 40 13 33 - mairie@saint-thonan.fr

A vos agendas !

forum des associations
avec la présence de 20 associations

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
ANCIENNE SALLE DES SPORTS
9 H - 12 H
ENTRÉE GRATUITE

INSCRIPTIONS
INFORMATIONS

Les boucles de Saint-Thonan



Dimanche 3 Septembre

Course à pied (10€) : 5 kms, départ à 9 h 30.

10 kms départ à 10 h30.

Marche (4€) : 10 kms, départ à 9 h.

● Inscription :

- Sur le site www.klikego.com,

- Au E. Leclerc express, samedi 2 septembre,

- Sur place, le dimanche jusqu'à 30 min avant le départ : courses (12 €) et marche (5 €).

Pour vous inscrire, un certificat médical de « non contre indication à la pratique de sport en compétition » sera obligatoirement demandé datant de moins de 1 an (04/09/2022).

Un ravitaillement et un lot seront offerts à chaque participant ainsi que l'édition du jour du Télégramme.

► Les habitants qui résident sur le parcours et qui seraient amenés à quitter leur domicile entre 9 h et 12 h sont invités à prendre leurs dispositions. La circulation se fera dans le sens de la course uniquement, afin d'assurer la sécurité des participants et des bénévoles.

Venez nombreux relever ce petit challenge entre amis, voisins, en famille !

Au delà de l'activité physique, c'est aussi l'occasion de se retrouver entre Saint-Thononais !

Visite à la ferme pédagogique



● Un groupe d'assistantes maternelles de la commune (exerçant à domicile et en MAM) s'est rendu à la ferme pédagogique « Les Jardins de l'Eveil ». Les tout-petits ont ainsi pu admirer quelques animaux tout en visitant le parc éducatif et en profitant des bienfaits de la nature. Les assistantes maternelles désireuses de créer du lien entre elles, comptent bien reconduire ce genre d'initiative.

Fermetures estivales de nos commerçants

● Salon de coiffure « Le Caméléon » : ouvert tout l'été.

● Coiffeur à domicile « Lady's coiffeur » : fermé du 26 juillet au 27 août inclus.

● Institut « Escapade Beauté » : fermé du 13 au 18 juillet inclus et du 21 au 27 août inclus.

● Boulangerie « Le Signor » : fermée du 30 juillet au 21 août inclus.

● Fromagerie « Gouttssa » : fermée du 30 juillet au 21 août inclus.

Portage de repas à domicile



● Les Amitiés d'Armor proposent un service de portage de repas à domicile. La prestation peut être ponctuelle ou permanente. Les repas sont livrés 3 fois par semaine.

Pour en bénéficier, il faut être âgé de plus de 60 ans, souffrir d'un handicap ou d'une fatigue physique ou morale.

► Plaquette disponible en mairie.

► Renseignements en contactant le site de production au 02 98 07 70 69.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois de septembre sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 août 2023**.